

# WAR RESISTERS' INTERNATIONAL

Telephone:  
LABURNUM 1686

88, PARK AVENUE  
BUSH HILL PARK  
ENFIELD, MIDDLESEX  
ENGLAND

AGT/VS

BULLETIN DE NOUVELLES NO. 57.

le 25 Mars, 1953.

Prière aux rédacteurs et aux Sections qui utilisent les nouvelles des Bulletins de l'I.R.G. d'annoncer la source de leurs informations.

## CAMPS DE TRAVAIL

Nous rappelons à nos lecteurs que toute l'année il y a des camps internationaux, et que l'Association Internationale des Camps de Travail pour la Paix, accepte volontiers des demandes de coopération. S'Adresser:-

110, avenue Mozart,  
Paris, 16e,  
France.

en indiquent la période préférée et la région désirée, en Europe, en Algérie, en Israël, en Inde, au Pakistane, en Amérique du Nord ou du Sud. La grande aide portée par les résistants à la guerre de plusieurs pays pendant les inondations récentes sur les côtes d'Europe et d'Angleterre, est tellement appréciée par les autorités que nous désirons autant que possible répandre ce bon effet.

## ETUDE DE LA NON-VIOLENCE.

Le Centre International pour la Coordination de la Non-Violence, Palazzo Communale, Perugia, Italie, organise plusieurs périodes d'étude; tous les intéressés sont invités à écrire directement à l'adresse donnée ci-dessus, pour avoir de plus amples renseignements.

Du 6 au 12 avril, 1953. Semaine de la Non-violence, avec des activités sur une vaste échelle.

Du 7 au 8 juin, 1953, Congrès National des Végétariens; on invite également les non-Italiens.

Du 11 au 13 septembre, 1953, Réunions Est-Ouest. Des rapporteurs de plusieurs pays discuteront le problème de plusieurs points de vue.

## REFUS DE PAYER LES TAXES.

Extrait d'une lettre de la Norvège, 18.2.53.

"Il y a quelques années on nous imposa une taxe spéciale pour la défense. Folkereising Mot Krig (Section de l'I.R.G. en Norvège) et les Quakers, se trouvèrent devant l'impossibilité de la payer; ayant discuté l'affaire avec des membres du Gouvernement, nous obtinmes la permission de faire transférer notre contribution au budget ordinaire de l'Etat.

T.S.V.P.

Depuis, cette taxe séparée est annulée et toutes les contributions fiscales sont versées dans la caisse commune de l'Etat.

Nous étudions le prochain pas à faire, mais ne voyons pas encore clairement la voie à suivre."

Nos amis en Amérique sont actifs également dans cette forme de la résistance à la guerre, et étudient la voie à suivre. Nous recevons volontiers d'autres aspects de ce genre de travail pour la paix.

#### L'I.L.C.O.P.

Le Comité International de Liaison entre les Organisations pour la Paix tiendra son Congrès Annuel à Schloss Hünigen, Stalden, (Kanton Bern), Suisse, du 25 au 31 août 1953. Le thème du Congrès est "Les Nations Unies et la Paix - une évaluation du passé et une étude du travail possible dans l'avenir."

Le Conseil de l'I.R.G. vient de nommer deux Délégués qui y assisteront en son nom, mais nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que le Congrès est ouvert à tout intéressé. Au moment d'écrire ce paragraphe l'Ordre du Jour et les orateurs ne sont pas fixés, mais nous espérons plus tard en donner des renseignements.

Nous croyons que l'I.L.C.O.P. a un rôle important dans le travail pour la paix s'il a l'appui de ceux qui s'y intéressent. Nous espérons donc que des membres de l'I.R.G. assisteront à ce Congrès. Les frais sont 15 francs suisses par jour, tout compris. S'adresser pour tout détail supplémentaire à:-

Madame Marie-Madeleine Wolf,  
Paradiesstrasse 14,  
Riehen, Suisse.

#### LA FINLANDE.

##### Réunion des résistants à la guerre.

Le dimanche 18 janvier 1953, eut lieu une réunion dans le Fredshemmet à Helsinki, pour étudier une organisation éventuelle des résistants en Finlande. Parmi les quelques assistants il y avait un Finlandais de l'Amérique, et un résistant de la Hollande. Osterbotten fut représenté par le Pasteur Alwar Sundell. Jürgen Herler, rédacteur, prononça un accueil et Félix Iversen apporta les salutations de Yrjö Kallinen; puis il lut le poème passionnant de Evert Mulden, "Le Résistant et la Caserne." L'ami Esselström apporta des salutations des Etats-Unis et fit un long discours pour provoquer une discussion. Au cours de celle-ci on insista sur la nécessité de veiller sur la sécurité des résistants en temps de guerre et on était d'accord pour fonder une organisation. Il fut donc décidé de recommencer le travail de la Section Finlandaise de l'I.R.G. Pour le Comité on nomma Herler, Iversen, Laakso et Sundell en leur demandant d'étudier le prochain pas à faire. Pendant la discussion, l'Ingénieur T.K. Laakso et le Pasteur Alwar Sundell insistèrent sur la nécessité de créer des groupes de résistants dans toutes les communes. La fondation est donc posée. Que la prochaine réunion soulève assez d'intérêt pour permettre une activité organisée!

LA FRANCE.

André Eiselé. Le premier novembre 1950, l'Assemblée Nationale vota l'exemption du maintien d'une famille; par conséquent, le 4.12.52, la Veuve Eiselé fit une demande pour l'exemption d'André, membre de la Classe 48.

On la lui refusa en disant que le père est mort en juillet 1952, c'est-à-dire après la libération des soldats de la classe 48. L'exemption n'était donc pas pour lui!

Grâce Amnistiante. Pendant que nous préparons ce Bulletin, nous recevons la nouvelle de cette grâce, qui n'est pas une amnistie. Il est trop tôt d'évaluer l'étendue et les résultats de ce nouveau pas, mais dans un prochain Bulletin nous espérons donner des indications de l'effet de la grâce amnistiante.

Oradour. Tout de suite après le procès à Bordeaux, des Alsaciens qui prirent part dans le massacre d'Oradour-sur-Glane, deux résistants comparurent devant le même Tribunal Militaire. Nos amis en France firent une bonne propagande et beaucoup de publicité basées sur la demande, "Si les hommes d'Oradour sont condamnés pour ne pas avoir obéi à l'appel de la conscience, comment peut-on condamner les objecteurs de conscience, parce que, eux, ils ont obéi à la conscience?"

L'ITALIE

Sergio Versari, 22 ans, Témoin de Jéhovah, est de nouveau arrêté et comparaitra pour refus de faire son service militaire. Il attend le procès à Carcere Fortezza da Basso, (Firenze).

Ignazio Teppati, Témoin de Jéhovah, fut condamné le 3 février 1953 par le Tribunal à un an de prison avec sursis pour refus de faire son service militaire.

Mario Barbani comparut de nouveau à Milan et fit bonne impression sur le Président par son exposé clair et convaincu de ses principes. On le condamna à 5 mois de prison, lui donna le bénéfice de l'Article qui reconnaît dans l'acte de l'accusé quelque chose de valeur humaine et sociale.

ETATS-UNIS

Raymond Arvio dont nous avons déjà parlé dans le Bulletin 56, fut condamné le 23 janvier 1953 à un an et un jour, pour refus de faire son service militaire.

Pendant trois semaines on le garda dans la Prison de Moyamensing, un lieu fort peu désirable. Puis on le transféra au Federal Detention Headquarters dans la cité de New York où les conditions sont un peu meilleures; mais il croit qu'il purgera le reste de sa peine dans le Federal Correctional Institution, Danbury, Connecticut.

Un avocat Quaker bien connu, Walter Longstreth le défendit et le rapport indique qu'un aspect frappant du procès est l'incompréhension du Président de la vraie démocratie et de la vraie religion. Malgré l'attaque sur l'intégrité d'Arvio on infligea ce que la femme de celui-ci nomme "une peine légère de un an et un jour."

Ray et sa femme Cynthia ont une petite de 16 semaines.

Il est possible qu'après avoir purgé un tiers de sa peine, vers la fin de mai, Ray demande d'être libéré sur parole, ce que la loi américaine permet; Si ce n'est pas accordé il pourra gagner 60 jours pour "bonne conduite."

La femme de Ray termine sa lettre en disant que, bien que la peine soit courte, ils sont contents tous les deux qu'il peut ainsi rendre ce témoignage pour ce qu'il croit la vérité.

Nous faisons connaître ce message à tout le Mouvement.

Gilbert McFadden, ayant servi une année d'une condamnation de trois ans, fut libéré en 1949. Puis, le 2 février 1953 on le condamna à cinq années de liberté surveillée. La décision du Tribunal ne nomme aucune condition de lieu ni de travail, et McFadden va continuer ses études.

Il fut condamné à la U.S. District Court, Los Angeles, par le Juge Ernest A. Tolin, ancien Procureur-Général des Etats-Unis. Il demanda pourquoi le gouvernement poursuivait une deuxième fois un objecteur de conscience; il était d'avis qu'une fois suffit et ne voulant pas les voir maltraités ne s'intéressait que dans le moyen d'éviter une seconde comparution. Les cinq années surveillées ne se terminent qu'après le 26e anniversaire de Gilbert qui sera par conséquent libre de toute obligation selon la loi actuelle.

Edward Zepp de Cleveland, Ohio, est objecteur de la première Guerre Mondiale. On vient de le réformer annulant la décision du Tribunal Militaire. Il est membre de l'Eglise Luthérienne.

Nous rappelons à nos amis de langue française que nos Agents financiers sont toujours prêts à recevoir des dons.

Pour la France.

Robert Porchet,  
7, rue des Cordeliers,  
Louhans, (S. et L.),  
C.C.P. No. 945-56 Dijon.

Pour la Belgique.

Jean le Bon,  
"Inner Light",  
15, Chaussée de Malines,  
Ophem, (Wesembeeck),  
C.C.P. No. 7322-59.

Pour la Suisse.

Robert Baumer-Weidmann,  
"Etoile du Matin",  
sur/Grandvaux, (Vaud),  
C.C.P. Lausanne No. II/15728.

**DERNIERE HEURE.** Nous apprenons qu'à la suite d'une lettre écrite par une de nos membres en Autriche à un journal, une société commerçante retira des gravures guerrières qu'elle distribuait aux enfants et les remplaça par des inoffensives. Une onde de protestations arriva au bureau de la société, qui envoya son représentant à notre amie pour lui expliquer la décision.

Un exemple digne d'être imité!